

Procès-verbal du Conseil d'École
mardi 10 mars 2020, mairie de Sers 18h à 20h

Regroupement Pédagogique Intercommunal
des écoles de Sers et de Vouzan

Présents

Enseignants :

École de Sers : Mme Jossand (directrice école de Sers), Mme Bailly, M. Granet

École de Vouzan : M. Armenio (directeur école de Vouzan), Mme Durand,
Mme Seguin.

Mairie de Sers : M. Veaux (maire de Sers), Mme Duteil (restauration scolaire).

Mairie de Vouzan : M. Hureau (maire).

SIVOS : Mme Vauzelle (présidente Sivos).

Délégués départementaux de l'Education Nationale :

École de Vouzan : M. Body.

Délégués des parents d'élèves :

École de Sers : Mme Camberlin, Mme Dulac, Mme Hélias,
M. Magnon, Mme Mathieux.

École de Vouzan : Mme André, Mme Bord, Mme Coyco,
Mme Marié, Mme Terrade.

Excusé(es) : Mme Philipson (Inspectrice de l'Education Nationale), Mme Buissonneaud (CP-CE1, école de Sers), Mme Starnasky (DDEN école de Sers), M. Fernandez (adjoint à la mairie de Sers)

Absent(es) : Mme Rulin (RASED), Mme Mounier (adjointe - maire de Vouzan), Mme Gibault, (déléguée des parents d'élèves - école de Sers), Mme Victoria (déléguée des parents d'élèves - école de Vouzan)

M. Armenio préside la séance et rappelle l'ordre du jour.

La secrétaire de séance est Mme Jossand.

Début de la séance : 18h05

- **Présentation de l'équipe du RASED :**

Madame Valérie Rulin, enseignante spécialisée ADP (E), invitée au conseil d'école, est absente. Nous passons au point suivant.

- **Évolution des effectifs sur le RPI / Inscriptions et accueil des familles et enfants.**

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

Un élève de MS a quitté l'école en novembre. Nous sommes donc maintenant à 82 élèves dans l'école : 28 élèves chez M. Granet, 25 élèves chez Mmes Buissonneaud et Bailly et 29 chez moi (25 PS, 13 MS, 19 GS, 18 CP et 7 CE1).

Concernant les inscriptions de PS pour la prochaine rentrée de septembre 2020, il faudra vous rendre à la mairie avec votre livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant. On vous remettra une fiche d'inscription, un mémo d'entrée en petite section, la liste des fournitures et l'invitation à la réunion prévue le mardi 30 juin de 17h30 à 18h30. Les enfants y sont les bienvenus. Il est aussi possible, sur inscription auprès de l'école (afin de pouvoir anticiper qu'il n'y ait que deux ou trois enfants à chaque fois pour un meilleur accueil), de venir participer à un atelier de 9h à 10h avec votre enfant pour qu'il découvre la maternelle, fin juin.

Pour les inscriptions dans les autres niveaux, prenez contact avec la mairie puis avec moi.

École de Vouzan :

Pas d'évolution sur les effectifs à Vouzan : 72 élèves (17 CE1, 17 CE2, 15 CM1 et 23 CM2).

Concernant l'accueil des CE1, il se fera le 02 juillet à 18h-18h30 à l'école avec les parents. Ils pourront visiter l'école et Mme Durand répondra aux diverses questions. Les réponses pédagogiques seront exposées lors de la réunion de rentrée en septembre 2020.

Pour les futurs CE2, Mme Seguin donnera des précisions avant la fin de l'année scolaire.

- **Travaux effectués dans les écoles**

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

Un grand merci à la mairie de Sers pour leur réactivité dans les travaux : dès qu'un problème est signalé, la mairie intervient aussitôt.

L'accès à la messagerie téléphonique de l'école est de nouveau possible.

La mairie nous a installé 6 bacs afin que nous puissions jardiner, en lien avec notre projet d'école. Nous les en remercions.

Afin de profiter au maximum de notre bibliothèque, un plan bibliothèque d'une valeur de 1500 € nous a été alloué afin de renouveler notre stock de livres. Pour en profiter pleinement, notre idée est d'en faire une véritable bibliothèque avec une base de prêts informatique. Nous avons choisi le logiciel Hibouthèque au prix de 30€ par an. Reste à inventorier les livres, ce qui se fera dans les prochains mois.

École de Vouzan :

Merci à la mairie pour les travaux effectués au niveau des portes du sas et des toilettes du préfabriqué, pour la mise en place de lumières à l'entrée du préfabriqué ainsi que pour le changement du convecteur dans le sas qui avait été « arraché » du mur.

☀ Parole donnée à Monsieur Hureau

Concernant les travaux à venir : le projet de la cantine et des toilettes. A voir selon les prochaines élections.

- **Sécurité : exercices effectués**

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

- Une vérification de la malle PPMS a été faite en janvier. Il est apparu qu'un renouvellement était nécessaire : affaires périmées ou manquantes. La mairie de Sers et le SIVOS se chargent de la renouveler (sera fait pour le jeudi 12 mars).
- PPMS risques majeurs : a été effectué le 31 janvier 2019 à 15h20 suite à une réelle odeur de gaz. Une classe était dans la cour de récréation, une autre dans le dojo. Le confinement a été immédiat. L'autre classe, restée dans l'école a été prévenue de ne pas sortir en récréation et de se confiner dans l'école. Les enfants ont très bien réagi et ont été très réactifs.
- Exercice incendie : le 13 janvier à 10h20, à cause d'une mauvaise manipulation de l'alarme, celle-ci s'est déclenchée. Il y avait seulement les CP-CE1 dans l'école (les maternelles étaient en récréation et n'ont rien entendu) qui ont tout de suite réagi et sont allés sur le parking.
- Exercice incendie : un réel exercice s'est déroulé le 21 février à 15h20. L'alarme a été déclenchée dans le couloir, en face du dortoir. Tout le monde a été évacué en moins d'une minute et l'appel réalisé. Je n'ai pas réussi à remettre l'alarme en fonctionnement une fois l'exercice terminé.

École de Vouzan :

- **Protocole Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)** : après l'exercice « attentat-intrusion » du 04 octobre 2019, un exercice « risques majeurs » a eu lieu le 20 février 2020.

Une corne de brume a été employée pour donner le signal. Les élèves ont scrupuleusement suivi le déroulé du PPMS et ont rejoint les locaux inscrits au protocole. Les enseignants ont tous rempli leur rôle. Le confinement dans le restaurant scolaire s'est accompli en 55 secondes.

- **Évacuation incendie** : le deuxième exercice incendie s'est déroulé le 21 février. L'alerte a été donnée depuis la mairie par Mme Montigny (secrétaire). Tous les élèves l'école de Vouzan se sont rendus au lieu prévu par le protocole en moins d'une minute. Tout s'est parfaitement déroulé.

A noter : nous remercions la maire pour la mise aux normes de l'alarme incendie dont le signal depuis le préfabriqué était auparavant imperceptible.

- **Besoins en investissement, en équipement numérique.**

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

Un prévisionnel investissement a été adressé à Mme Vauzelle, il contient :

- un four
- 2 trottinettes pour les CP-CE1
- 2 vélos pour les CP-CE1
- un tricycle
- un meuble tiroirs pour ma classe
- des bancs pour la classe de M. Granet

Le tout pour un montant de 1687,58 € sous réserve de modifications des prix.

→ *Le prévisionnel investissement a été accepté par le SIVOS.*

École de Vouzan :

Les besoins en investissement pour 2020 ont été adressés au SIVOS le 11 décembre 2019 et sont les suivants :

- 3 caméras mobiles de classe (elles permettent de transmettre vers les PC et les VPI les productions des élèves ou tout autre document à partager) → 208,80 € ;
- 3 licences d'utilisation correspondantes → 57,60 € ;
- 1 adaptateur réseau pour faire communiquer en Wifi un PC vers un VPI (article en option à l'époque de l'achat des VPI et qui s'avère indispensable désormais). Initialement prévu « à l'essai » pour une classe, il le sera désormais pour les 3 classes. En effet, après mise à jour du devis auprès de CID, cet article a été remplacé par 3 produits « génériques » équivalents → 176,04 € ;
- 2 laboratoires de langues → 772,72 € ;
- 2 micros correspondants → 230,70 €.

Soit un total de 1 445,86 €.

→ *Le prévisionnel investissement a été accepté par le SIVOS.*

- **Projets en cours**

École de Sers : ☀ Parole donnée à Madame Jossand

- Bibliothèque : Mme Starnasky ne peut plus intervenir dans l'école. C'est un papa d'élève, M. Nadir Benyoucef qui la remplace et je l'en remercie. L'inspection a donné son accord afin qu'il puisse intervenir.
- Photo de classe : a permis de récolter 885,78€ pour l'école. Merci.
- PEAC avec les MS et GS : œuvres collectives plastiques réalisées en novembre et décembre avec Vallie de l'école d'arts. Danse avec la compagnie A.A.O (Carole Vergne et Hugo Dayot). Les enfants ont réalisé des choses magnifiques et ont énormément progressé dans leurs

mouvements corporels. Tout ceci mènera à une exposition lors du festival « La tête dans les nuages » à l'espace Franquin. Nous irons, en lien avec ce projet voir le spectacle I.Glu de la compagnie A.A.O le vendredi 20 mars au matin (merci à la municipalité de Sers qui nous prêtera le mini-bus, en plus d'un bus pour pouvoir nous y rendre). Nous tenons à remercier les danseurs, grâce à eux, les PS pourront aussi assister à ce spectacle. Le vendredi 20 mars, les enfants pourront aussi observer leurs créations et le film de la rencontre dansée ainsi que celle des autres écoles participant au projet. Afin que les parents puissent aussi voir ce que les enfants ont réalisé, nous vous proposerons une exposition dans l'école vers le mois de mai.

- Marché de Noël le vendredi 13 décembre : très forte participation. Merci beaucoup aux parents d'avoir participé. Cela a permis de récolter 388€ pour l'école. Nous avons donc décidé de renouveler l'opération en réalisant un marché de printemps où nous vendrons des plants et des réalisations sur le jardin et les fleurs. Ce marché aura lieu le vendredi 10 avril après la classe.

- Le mardi 17 décembre, tous les enfants de l'école sont allés au cinéma. Merci à la municipalité de nous avoir offert cette sortie. Les maternelles sont allés voir en avant-première le film *Samsam* et les CP-CE1 *la Famille Addams*.

- Les ateliers cuisine une fois par mois continuent pour les maternelles : nous avons donc déjà réalisé une compote, une soupe, des sablés et des cookies, des galettes (partagées avec les parents, les représentants des municipalités de Sers et Vouzan, la présidente du SIVOS), des crêpes (réalisées par toute l'école).

- Nous devrions obtenir une subvention de 1367 € de la Charente afin de financer notre projet jardin. Nous avons donc demandé l'intervention des Jardins d'Isis qui interviendront deux fois dans chacune de nos classes (création d'un jardin et découverte des petites bêtes pour les maternelles ; création et exploitations culinaires d'un jardin aromatique pour les CP-CE1). Nous terminerons ce projet par la visite des Jardins d'Isis pour toute l'école le jeudi 2 juillet.

- Festival du livre de Ruelle : nous voulions y participer mais avons refusé, ce festival étant devenu payant. Projet de faire venir une maison d'édition pour parler du monde du livre qui a aussi échoué. Projet pour faire venir une auteure afin qu'elle fasse découvrir son métier.

- Fête du court-métrage : du 25 au 31 mars. Vision de petits courts métrages afin que les élèves puissent enrichir leur culture personnelle et échanger leurs impressions sur ce qu'ils auront vu.

- Journée mondiale de l'eau : les CP-CE1 participent à la journée mondiale de l'eau à Vouzan le 27 mars. Pour aller à Vouzan, les enfants profiteront de la navette (merci aux municipalités d'avoir permis cela). Il est aussi possible de déposer directement vos enfants à l'école de Vouzan et de revenir les chercher à l'école. Pour cela, merci de mettre un mot dans le cahier de liaison pour nous prévenir. Les enfants seront surveillés par les enseignants mais aussi par le personnel SIVOS le matin et le soir.

- Semaine de la maternelle du 6 au 10 avril 2020 : portes ouvertes où les parents pourront participer à des ateliers.

- Piscine : pour les CP-CE1, les vendredis matins du 3 avril au 19 juin et le mardi 23 juin. Séances afin que les enfants soient à l'aise dans l'eau. Une réunion pour les parents d'élèves aura lieu le 26 mars à 17h30.

- Île d'Oléron : pour les CP-CE1 : du mardi 2 au vendredi 5 juin. Départ mardi 2 juin à 9h. Retour : 5 juin, départ à 16h du Château d'Oléron. Le bus à l'aller nous coûtera 430€ et au retour 568€. Le séjour coûtera 3693,50€. Nous avons donc un coût total de 4691,50€. Nos subventions sont : 2000€ du SIVOS, 600€ de l'APE et 1091,50€ de notre coopérative. Restera pour chaque enfant 40€ à payer.

programme :

- mardi 2 juin : voyage en bus, arrivée, visite du centre repas marais salant ;
- mercredi 3 juin : randonnée dune et forêt à Boyarville (avec pique nique) ;
- jeudi 4 juin matin : phare de Chassiron après midi : pêche dans le chenal petite veillée
- vendredi 5 juin: pêche à pieds à la plage après midi, land art sur le plage et départ 16h puis retour en bus

accompagnateurs : Mme Buissonneaud mardi et mercredi matin, Mme Bailly mercredi après midi, jeudi et vendredi.

Les parents accompagnateurs seront tirés au sort, avec si possible, quelqu'un qui travaille dans le milieu médical.

Une réunion d'information sera organisée en temps voulu.

- Fête de l'école le 26 juin à 18h.

École de Vouzan :

- Marché de Noël du dimanche 1^{er} décembre 2019 : nous remercions les parents d'élèves pour leur participation et l'acquisition des objets de Noël réalisés par les enfants. L'opération a rapporté 173,00 € à la coopérative scolaire de l'école.

- ☀ **Parole donnée à Madame Durand:** pour le voyage à St Lary, le report du voyage a été une seconde chance. Les conditions météorologiques ont été très bonnes. Les enfants ont obtenu des récompenses selon les niveaux.

Les représentants des parents ont noté l'importance du blog et ont trouvé cela très bien. Ils demandent la possibilité de faire des photos. Mme Durand répond qu'elle envisage de réaliser un montage dans les prochains mois (cela est très long à faire) et de le faire passer aux familles via une clé USB.

- Merci à M. le maire pour avoir - encore une fois cette année - invité l'ensemble des élèves de l'école au cinéma à l'occasion de Noël. Les enfants ont assisté au Megarama à la projection de « La famille Adams ». Le repas de midi, offert également par la M. le Maire, s'est déroulé à Saveur d'Asie à Soyaux. Les élèves, comme les deux dernières années, étaient ravis.

- Dans le cadre du dispositif « École et Cinéma » :

Second film : « Cadet d'eau douce » de Buster Keaton pour le cycle 2 et trois courts-métrages sur le thème du portrait pour le cycle 3.

Troisième film : un film d'animation « Un conte peut en cacher un autre » pour le cycle 2 et une comédie musicale « Chantons sous la pluie » pour le cycle 3.

- Fête du Court Métrage du 25 au 31 mars 2020 : les trois classes y participent dès le jeudi 26 mars 2020. Grande richesse des programmes proposés et grande créativité qui règne dans le court métrage.

- Parlement des enfants : les CM2 ont participé pour la deuxième année au Parlement des enfants. Il s'agit d'une opération organisée par l'Assemblée nationale avec notamment le ministère de l'Éducation nationale. L'objectif est d'offrir aux écoliers scolarisés en CM2 une leçon d'éducation civique en leur proposant de découvrir la fonction de législateur. Ils sont, à cet effet, invités à rédiger, sous la conduite de leurs enseignants qui les accompagnent dans cette réflexion, une proposition de loi, au terme d'une discussion qui doit leur apprendre ce qu'est le débat démocratique. A l'occasion de cette 24^{ème} édition, le thème retenu est « l'égalité entre les femmes et les hommes ». Notre candidature a été retenue et nous avons élaboré une proposition de loi visant à **lutter contre les discriminations fille/garçon**.

Monsieur Thomas Mesnier s'est rendu à l'école lundi 09 mars 2020 afin de débattre sur les travaux des élèves autour du projet. Un moment d'échange toujours très riche. Monsieur Mesnier a offert aux élèves de nombreux objets en rapport avec l'assemblée nationale : des posters, des bandes dessinées, une médaille gravée au nom des « CM2 de Vouzan à l'occasion du Parlement des enfants 2020 » ...

- Les « permis Piéton » avec les CE2 et « permis Internet » avec les CM2 se poursuivent dans les semaines à venir.

- Opération Chocolats à Pâques reconduite. A Noël, l'opération a rapporté 331,32 €.

- Journée Mondiale de l'Eau le vendredi 27 mars 2020. Vouzan accueille une nouvelle fois cette manifestation. Les trois classes y participent.

- Cycle basket : en partenariat avec M. Patrick Bertouy du comité technique de basket (lundi 06 avril, lundi 04 mai et lundi 18 mai avec intervenant et mardi 14 avril, lundi 11 mai et lundi 25 mai en autonomie). Tournoi pour les trois classes le lundi 08 juin après-midi.

- Cycle natation pour les CE2-CM1: les vendredis matins du 03 avril au 19 juin et le mardi 23 juin.

- Fête de l'école (25 juin à 17h).

- Hand-ball : cycle en mai-juin (en attente de dates).

Questions diverses :

☀ Parole donnée à Madame Jossand

Rappel : les enseignants de l'école de Sers n'accepteront plus de rendez-vous demandés le matin pour le soir même.

- On m'a demandé un retour sur l'utilisation des écrans pendant le temps calme et avant la sortie de 16h15 concernant les 2 classes de maternelle ?

Utilisation du TBI surtout comme station d'écoute pour des comptines, de la relaxation. Utilisation du TBI en tant que tel pour vision de vidéos de danse (par les enfants et de danseurs), en phonologie, jeux avec les alphas. Les enfants ont regardé des petits dessins animés mais seulement avant la période de Noël. Pas d'utilisation des TBI au-delà de 15 minutes par jour.

Ne pas hésiter : chaque parent peut s'orienter en confiance vers les enseignants sans appréhension.

- Y a t il eu un « avancement » sur les différents problèmes de violence et discrimination ? Intervention psychologue ?

Les problèmes liés à la violence et à la discrimination sont résolument évoqués et traités dans le cadre des séances d'enseignement moral et civique depuis le début de l'année dans chaque classe. Cependant, des soucis et controverses interviennent à chaque instant de la vie à l'école : dans la cour, à la cantine, en classe, en EPS, à la montée du bus... Ainsi, de nombreuses occasions se présentent pour évoquer ces problèmes et ces derniers sont systématiquement réglés.

En ce qui concerne l'intervention d'un(e) psychologue, Mme Durand rappelle qu'il faut en outre l'accord des parents et/ou qu'il s'agisse de cas « extrêmes ».

- Et y a t il eu des échanges/correspondances entre les 2 classes de CE1 Sers/Vouzan ?

Madame Bailly évoque le projet en commun sur le paysage. Les CE1-CE2 de Vouzan ont envoyé des messages (photos,...) aux CP-CE1 de Sers lors de leur classe de découverte à St Lary fin janvier. Merci pour les photos. Nous avons à notre tour fait un message à la classe des CE1-CE2 de Vouzan sur le blog de leur classe de découverte. Pour le même projet, la classe de Madame Bailly ira à Vouzan afin que les deux classes observent ensemble les paysages. Madame Durand ira ensuite à son tour à Sers avec ses CE1-CE2. La classe de Madame Bailly ira également à la journée mondiale de l'eau le 27 mars.

- Au sujet des abats servis à la cantine, sont-ils vraiment mangés par les enfants ? Si non ne serait-il pas possible de changer ?

☀ Parole donnée à Madame Duteil (restauration scolaire de Sers).

Madame Duteil précise que du cœur de bœuf a été servi au restaurant scolaire de Sers et parfois de la langue : le cœur est préparé en petits cubes accompagnés de carottes. Il est servi une fois par mois. Les enfants adorent cela, ils le mangent et il n'y a pas de gaspillage. En matière de gaspillage, Madame Duteil rappelle que sa vigilance est permanente. A ce titre, un essai a été effectué en proposant aux enfants du foie : ils ne le mangent pas. Il n'a donc plus été servi.

Fin de la séance : 19h20